

DECRET N° 2012-446 DU 19 NOVEMBRE 2012

Chargeant Monsieur **Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA**, Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, de l'intérim de Monsieur **Lambert KOTY**, Ministre des Travaux Publics et des Transports pour compter du 12 au 22 août 2012

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU le décret n° 2012- 069 du 10 avril 2012 portant composition du Gouvernement,

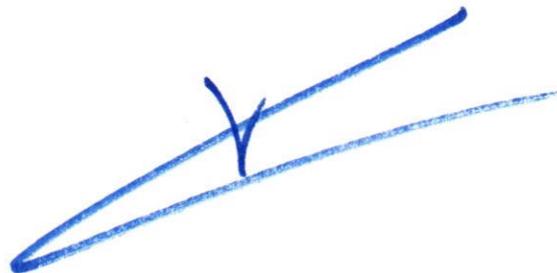
**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : pour compter du 12 au 20 août 2012, Monsieur **Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA**, Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, assurera l'intérim de Monsieur **Lambert KOTY**, Ministre des Travaux Publics et des Transports

**Article 2** : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 novembre 2012

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,



**Dr Boni YAYI**

